

Nombre de Conseillers
Communautaires en exercice : 29
Présents : 18
Votants : 23
Pouvoirs : 5

Date convocation : 19/09/2025
Affichage : 19/09/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-ALLIER MARGERIDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 25 septembre à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.

Présents : Anne-Marie PIJEAU, Claude SOLIGNAC, Mireille GARDES SAINT PAUL, Guy ODOUL, Marc OZIOL, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Jean-François COLLANGE, Marie-Josée BEAUD, Olivier ALLE, Rose-Marie MARTIN, Henri PROUHEZE, Thierry CHAZE, Patrice CLAVEL, Jean-Louis BRUN, Alain GAILLARD, Pierre MALLET, Jonathan FLOURET

Absents excusés : Julian GAILLARD, Sébastien BROUSSARD, Patrick FERRERES, Johanne TRIOULIER, Guylène BLAES, Jean-Marie BOSCUS.

Pouvoirs : Julian GAILLARD à Anne-Marie PIJEAU, Sébastien BROUSSARD à Claude SOLIGNAC, Johanne TRIOULIER à Marc OZIOL, Guylène BLAES à Liliane PERISSAGUET, Jean-Marie BOSCUS à Patrice CLAVEL,

Secrétaire de séance : Alain GAILLARD

Objet : PETITS EQUIPEMENTS D'AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DE LA MEDIATHEQUE :

Après un peu plus d'un an de fonctionnement, il s'avère nécessaire de procéder à de petites améliorations. L'espace jeunesse et l'accueil de la médiathèque sont actuellement fortement exposés à la lumière directe du soleil, ce qui entraîne une surchauffe des lieux, un inconfort pour les enfants et les familles ainsi que les agents, et une dégradation progressive des documents (livres, revues, mobilier). L'installation de stores adaptés permettra d'améliorer le confort des usagers, en particulier des jeunes publics et de préserver les collections exposées à la lumière.

D'autre part, l'auditorium de la médiathèque est régulièrement réaménagé en fonction des activités proposées : ateliers, conférences, lectures publiques... Ces réaménagements impliquent la manutention fréquente d'un nombre important de chaises. Afin de limiter les risques de troubles musculo-squelettiques pour les agents et de répondre aux obligations de prévention des risques professionnels, l'achat de chariots adaptés permettra de :

- Faciliter le transport et le stockage des chaises,
- Préserver la santé et la sécurité des agents,
- Optimiser la gestion logistique des espaces polyvalents.

Aussi, il est proposé d'installer des stores et d'acquérir des chariots à chaises selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
NATURE	MONTANT HT	CO-FINANCEMENT	MONTANT HT
Installation de stores sur les vitrages espace jeunesse et accueil	4 107,00 €	Subvention CD48	2 410,90 €
Chariots à chaises	714,80 €	Autofinancement	2 410,90 €
TOTAL	4 821,80 €	TOTAL	4 821,80 €

Sur proposition de Monsieur le Président et, après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

APPROUVE ce programme d'investissement

ADOpte le plan de financement proposé

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter une aide financière de 2 410,90 € auprès du Conseil Départemental au titre des aides à "l'aménagement des petites bibliothèques".

VALIDE la participation financière de la Communauté de Communes du Haut Allier Margeride à hauteur de 2 410,90 €.

DONNE MANDAT à Monsieur le Président pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des présentes décisions

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Au registre, sont les signatures,
Pour copie conforme,
Au siège de la Communauté de
Communes du Haut-Allier Margeride

Le Président,



Francis CHABALIER